

## **Procès-verbal du conseil d'école du mardi 5 novembre 2013**

### **Participants**

Serge BESSARD, directeur d'école	Véronique MOTHEs, professeure CM1
Sophie LEYDET, agent technique responsable de site	Sandrine GUIR, professeure CM1
Carine DUBUT, directrice adjointe Accueil périscolaire	Isabelle SOURISSEAU, professeure CM2
Frédéric DANJON, conseiller municipal	Joëlle HARRAR, professeure CM2
Valérie ESCARMENT, professeure CP	Isabelle MAURY, professeure CM2
Valérie JOURDY, professeure CP	Delphine QUEZEL, parent tête de liste indépendants
Christine CASSAGNABÈRE, professeure CP	Agnès HENRIOT, parent liste indépendants
Béatrice ADAM, professeure CP et CE2	Arnaud POTHIER, parent liste indépendants
Carole LACAMPAGNE, professeure CE1	Marie-Cécile VITAL, parent liste indépendants
Monique JUGIE, professeure CE1	Benoît MALINGE, parent d'élève, président FCPE
Jean PEYRATOUT, professeur CE1	Isabelle LANGROGNET-CHANTEPIE, parent FCPE
Paule FRÉOU, professeure CE2	Isabelle ECHEZARRETA-LANSBORFF, parent FCPE
Frédéric ORAIN, professeur CE2	Séverine LARAIGNÉ, parent FCPE
Chantal CAMBONIE, professeure CM1	Christelle DESCHAMPS, parent FCPE

Excusé(e)s : Jacques BOUTET (délégué délégué de l'Éducation Nationale), Bahia ETTAÏK, directrice Accueil, Pauline PIQUEPAILLE (prof CLIS), Marie SARRAUTE (prof CLIS), Claire DURANTOU (prof CE2), Béatrice JOACHIM-ROIGT (psychologue scolaire, RASED), Nathalie ÉMERY (maîtresse G, RASED), Lætitia LOBEL (AVSi), Fanny DENUËL (AVSi), Corinne GIROUD (AVSi), Catherine COLODZIEJCZYC (AVSi), Anne CANO (AVSco), Andréa BEUGNIOT (prof allemand), Céline SALOMMEZ (parent ind.), Éric BLUM (parent ind.), Yassine BENIHOUD (parent ind.), Isabelle LAUCHET (parent ind.), Stéphanie GOUARDÈRES (parent ind.), Béatrice ROBIN (parent ind.), Anne KONTER (parent ind.), Cécile SIMON (parent ind.), Sophie DECLOCHEZ (parent ind.), Laurence VILLEGOUREIX (parent ind.), Frédérique CHARDAT (parent ind.), Marie JEAMMET FLOCCIA (parent FCPE), Carole SCHIAVON DE JODAR (parent FCPE), Gaëlle VIDAL (parent FCPE), Nathalie SUTRA (parent FCPE), Marjorie BRANNELEC (parent FCPE), Sophie GERBER (parent FCPE), Bérengère SCHMITT (parent FCPE), Hadiza GARBA (parent FCPE), Sabine LAROZA (parent FCPE).

Président de séance Serge BESSARD, secrétaires Béatrice ADAM et Jean PEYRATOUT

La séance est ouverte à 18h10.

### **Ordre du jour**

#### **Présentations**

Tour de table, présentation des participants présents et excusés.

#### **Élections des représentants des parents d'élèves**

16 représentants élus le 11 octobre 2013 (9 indépendants, 7 FCPE) et leurs suppléants :

Élus liste parents indépendants : Delphine QUEZEL, Agnès HENRIOT, Arnaud POTHIER, Céline SALOMMEZ, Éric BLUM, Yassine BENIHOUD, Marie-Cécile VITAL, Isabelle LAUCHET, Stéphanie GOUARDÈRES. Suppléants : Béatrice ROBIN, Anne KONTER, Cécile SIMON, Sophie DECLOCHEZ, Laurence VILLEGOUREIX, Frédérique CHARDAT.

Élus liste FCPE : Benoît MALINGE, Isabelle LANGROGNET, Isabelle ECHEZARRETA-LANSBORFF, Séverine LARAIGNÉ, Marie JEAMMET FLOCCIA, Christelle DESCHAMPS, Carole SCHIAVON DE JODAR. Suppléants : Gaëlle VIDAL, Nathalie SUTRA, Marjorie BRANNELEC, Sophie GERBER, Bérengère SCHMITT, Hadiza GARBA, Sabrina LAROZA.

## Fonctionnement du Conseil d'École

Rappel de la composition, de la mission et du fonctionnement du Conseil d'École, instance de consultation et d'information réunie au moins une fois par trimestre ou à la demande du directeur, du maire ou de la moitié de ses membres. Les membres du Conseil d'École sont l'ensemble des enseignants affectés à l'école y compris les membres du RASED, le maire de la commune et le conseiller municipal en charge des affaires scolaires, des représentants élus des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école, le délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles. D'autres personnes peuvent y assister avec voix consultative, c'est notamment le cas des agents techniques et des animateurs périscolaires travaillant à l'école Aristide Briand qui sont systématiquement invités. L'ordre du jour, fixé par le directeur, peut accueillir des points proposés par avance par les parents d'élèves. Le Conseil d'École donne son avis sur toutes les questions intéressant la vie de l'école. Le premier Conseil d'École de l'année vote le règlement intérieur de l'école.

## Calendrier 2013 - 2014

Conseils d'École 2013-2014 de 18h à 20h les mar. 5 novembre – lun. 17 mars 2014 – jeu. 19 juin.

Conseils d'enfants : jeu. 10 octobre, mar. 10 décembre, lun. 10 février 2014, jeu. 10 avril, mar. 10 juin.

Congés et jours fériés : voir affichage extérieur et cahier de liaison des élèves. NB : aucun pont en mai 2014 (les vendredis 2, 9 et 30 mai 2014 sont travaillés), un mercredi travaillé le 13 novembre 2013.

Autres dates : carnaval de l'école le vendredi 14 février 2014, fête de l'école le ~~vendredi 6 juin~~ 2014 (sous réserve de confirmation ultérieure par les services municipaux qui répartissent le matériel mis à disposition des écoles). → NB : *pas de matériel disponible à cette date (festival En Bonne Voix), une autre date devra être arrêtée).*

## AGEAB : association de gestion de l'école Aristide Briand

L'association de gestion de l'école Aristide Briand (AGEAB) est une association sans but lucratif de droit privé, gérée à parité par les enseignants et les représentants élus des parents d'élèves. Elle organise des activités et gère les fonds et les matériels mobilisés pour l'école - hors ce qui relève de la compétence de l'État (Éducation nationale) ou de la collectivité territoriale (Ville de Pessac).

Ses ressources sont la cotisation annuelle volontaire des familles fixée lors du dernier Conseil d'École de l'année scolaire, des dons et les recettes liées à la vie de l'école (photographie scolaire, restauration et tombola de la fête...). En dehors de l'appel à cotisation, les parents ne sont pas sollicités financièrement en cours d'année scolaire, sauf si leur enfant participe à un séjour avec hébergement.

L'AGEAB finance des activités culturelles, sportives ou artistiques, l'achat de matériel ainsi que des actions de solidarité, complétant et diversifiant les moyens mis à la disposition par la commune. L'association propose un site <http://ecoleabriandpessac.net> et des listes de diffusion pour les professeurs, les parents et les bénévoles. Elle couvre en assurance ses activités et ses matériels ainsi que ceux de ses bénévoles.

La situation comptable est saine. Le solde disponible est d'environ 5 800 € à ce jour. Attention à bien mettre cette somme en rapport avec le nombre d'élèves, près de 400, soit ~14,50 €/élève. Les recettes attendues sont essentiellement le produit de la photographie scolaire et celui de la fête.

Dépenses prévues : concerts, spectacles, sorties scolaires, certains transports, cotisations et opérations de solidarité, abonnements presse enfantine pour les classes et la BCD (~1 500 €), reprographie, petits équipements et consommables, livres pour la bibliothèque... Plusieurs parents sont volontaires pour travailler au budget et à la comptabilité.

## Effectifs et répartition dans les classes

NOM	Prénom	année scolaire 2013-2014	nombre élèves	total	moy/3
ESCARMENT ADAM	Valérie Béatrice <i>lun</i>	CP (cl.2)	28	83	CP
JOURDY	Valérie	CP (cl.3)	27		
CASSAGNABÈRE	Christine	CP (cl.4)	28		
PEYRATOUT	Jean	CE1 (cl.6)	28	83	CE1
LACAMPAGNE	Carole	CE1 (cl.7)	27		
JUGIE	Monique	CE1 (cl.1)	28		
FRÉOU	Paule	CE2 (cl.8)	25	74	CE2
DURANTOU ADAM	Claire Béatrice <i>mar</i>	CE2 (cl.9)	25		
ORAIN	Frédéric	CE2 (cl.10)	24		
GUIR	Sandrine	CM1 (cl.11)	24	73	CM1
CAMBONIE	Chantal	CM1 (cl.12)	25		
MOTHES	Véronique	CM1 (cl.13)	24		
SOURISSEAU	Isabelle	CM2 (cl.14)	22	67	CM2
MAURY	Isabelle	CM2 (cl.15)	23		
HARRAR	Joëlle	CM2 (cl.22)	22		
PIQUEPAILLE rempl : SARRAUTE	Pauline Marie	CLIS (cl.16)	12	12	CLIS
			élémentaire :	380	25,33
			<b>Total école :</b>	<b>392</b>	élèves affectés

## Règlement intérieur

Lecture du règlement intérieur et discussion :

- Art.1 : respect des horaires, difficulté de déplacement maternelle – élémentaire. Il est possible d'utiliser le transport scolaire de Bellegrave à A.Briand, mais nécessité de laisser libre l'arrêt du bus, dégager l'espace de descente des enfants et venir soi-même (c-à-d un adulte) chercher l'enfant de maternelle. Possibilité de covoiturage.
- Art.4 : précisions sur la différence entre objets d'échange (cartes Pokemon...), interdits, et petits jeux (billes, figurines Gogo's...) qui sont tolérés tant qu'ils ne génèrent pas de conflits récurrents entre enfants. L'échange, vente ou troc d'objets, de vêtements... sont interdits.
- Art.6 : lecture et ajout référence à la Charte de la laïcité. Elle sera expliquée en classe de façon différenciée et avec un vocabulaire adapté au niveau des élèves concernés.
- Art.8 : Ajouter l'adresse du site de l'AGEAB <http://ecoleabriandpessac.net/> et info sur les réunions régulières.
- Art.9 : Lecture annexe charte informatique.

Vote du règlement intérieur, adopté à l'unanimité.

## Agents techniques : transport, entretien, restauration

Il y a 13 personnes dans l'équipe d'agents techniques dont deux postes aménagés, sous la responsabilité de Sophie LEYDET (voir liste des adultes à l'affichage et dans le cahier de liaison des élèves) : 6 agents en poste du matin et 7 en poste du soir. 3 nouvelles personnes en CDD, les autres agents sont titulaires.

- Le transport monopolise 3 agents le matin (2 pour la ligne 5, 1 pour la ligne 4) et 5 le soir, toute une organisation mise en place pour assurer la sécurité. En conséquence, moins de temps disponible pour le nettoyage.
- Pour l'entretien des locaux, chaque agent a deux pièces attitrées à nettoyer en moyenne.
- Toilettes enfants nettoyées 4 fois par jour
- Restauration scolaire : 340 à 345 repas enfants par jour, plus une trentaine de repas adultes.

- Inscription préalable (déclaration d'utilisation de service), modifiable 15 jours à l'avance. Si nécessité, n° de téléphone pour laisser un message de modification de l'inscription à la restauration ou à l'Accueil. Encore un écart important entre la réalité des présents et la liste envoyée par les services municipaux. Année de mise en place, amélioration espérée. En attendant, maintien de l'appel dans les classes le matin.
- Projets communs avec l'Accueil périscolaire : Décoration pour Noël, demande sera faite aux familles pour amener une boule ou une guirlande, plus une surprise pour la fête de l'école.

### **Questions, discussion :**

- Q. Rectifications à vérifier, car beaucoup de modifications chaque jour du fait d'un écart pouvant aller jusqu'à plus de 20 entre la liste et la déclaration des enfants le matin. Rappel à faire auprès des familles pour que cette situation se rétablisse. Demande d'un rappel de la mairie aux familles.
- Q. La nouvelle organisation a-t-elle apporté une amélioration ? Oui, pour les parents, pour la gestion du personnel, pour le passage de responsabilité entre professeurs et personnels mairie le soir. Mais on doit encore prendre en compte la seule parole de l'enfant pour le départ à 11h30. Demande d'un rappel aux familles de la primauté de l'inscription et du numéro en cas de modification de dernière minute.
- Q. Si une absence est signalée à l'école, elle est prise en compte par les agents. Idem si la modification est signalée à l'entrée dans le bus de ramassage scolaire.

### **Accueil périscolaire**

Équipe de dix animateurs dont six nouveaux. Bahia ETTAÏK directrice, Carine DUBUT directrice adjointe → voir liste des adultes à l'affichage et dans le cahier de liaison des élèves. Horaires inchangés : 7h30 → 8h20, 11h30 → 13h20, 16h30 → 18h30. Deux nouveaux animateurs : Agnès et Timothée

Projets : poursuite du Conseil des Enfants, projet des enfants médiateurs élargi aux interclasses et au soir. Projet spectacle à Bellegrave le 30 mai sur l'imaginaire et les contes.

Fin de semaine : grand jeu vendredi à l'Accueil sur « les cinq légendes »

Exposition de dessins libres le 20 janvier (atelier mardi et jeudi pour un petit groupe)

Projets sportifs, projet ludothèque (rangement)

### **Projet Éducatif de Territoire / Organisation du Temps scolaire**

L'école doit proposer un projet d'organisation du temps scolaire (POTS). Mais celui-ci dépendant de l'organisation retenue par la mairie dans le cadre du projet éducatif de territoire (PEDT), non connue, l'équipe est encore en attente.

### **Travaux à l'école**

Demande ancienne de vérification du câblage et des prises réseau, manque (au moins) un hub

Ventilation toujours inefficace (cf. classes de CE2)

De nouvelles fuites en cas de pluie : cantine, salle 22, salle 13, couloir étage, préau...

Mauvaises odeurs dans le hall, en particulier en cas de pluie.

Défaut d'évacuation des flaques dans la cour, formation au sol de mousse très glissante et dangereuse.

### **Équipement numérique**

L'équipe est en attente du câblage et des tableaux numériques. Demande de réponse quant aux délais effectifs de mise en œuvre pour pouvoir s'organiser dans l'intervalle. Plusieurs postes sont à remplacer : en salle des maîtres, dans les classes, leurs annexes... Stockage des 30 tablettes non prévu, problèmes de branchement pour leur mise en charge entre chaque utilisation.

## **Aménagement de la cour de récréation**

La cour de récréation ressemble à un parking de supermarché, manque de repères, de bancs, de porte-manteaux (11 patères pour 400 enfants), de relief, composteur non remplacé... Seuls quelques tracés à la peinture ont été réalisés au sol. Un projet mené il y a deux ans par l'Accueil avec les CP (cabanes...) n'a pu aboutir. Souhait de relancer et proposer un nouveau projet d'aménagement.

## **Abords de l'école**

Stockage de poubelles des résidents et commerçants au coin de l'école sur la rue Dignac : pollution visuelle, olfactive, risque de présence de rats...

Stationnement aux abords de l'école : accès des services de secours par le portail de l'école et évacuation des enfants très souvent impossible du fait de stationnement irrégulier. Demande d'une signalétique adaptée.

Les rues Jean-Monnet et l'extrémité de la rue Herman-Lemoine sont utilisées pour le stationnement de type « arrêt-minute ». La police municipale verbalise, à juste titre, mais les riverains et les usagers de l'école sont très souvent la cible d'incivilités voire de problèmes réels de sécurité. Lancer une réflexion sur le sens de circulation des rues autour de l'école, les stationnements, les passages protégés.

## **Délai de prévenance, service minimum d'accueil**

Lors de la dernière grève de la fonction publique territoriale, les familles ont été prévenues le lundi soir pour une grève le mardi matin ! Or cinq jours francs de préavis dans la FTP, comment se fait-il que cela soit si tardif ?

Mise en œuvre du SMA : pourquoi ne pas autoriser un pique-nique dans l'école ?

*Fin de la réunion à 20h15.*